

Réunion 24/9/2004 SARKOZY réforme la redevance... et tout le trésor

Le 24 septembre, le ministre SARKOZY a reçu les fédérations CGT, FDSU, FO et CFDT pour évoquer le dossier de la redevance.

Dans l'unité, les représentants du personnel ont rappelé leur opposition au projet de réforme et leurs revendications dans une déclaration liminaire commune.

Le ministre a confirmé qu'il voulait que la réforme se fasse, se disant persuadé qu'elle permettrait de pérenniser le financement de l'audiovisuel public (ce dont nous doutons fort).

Ensuite, il a exposé ses pistes pour le reclassement du personnel : création de nouvelles activités dès 2005 et maintien sur place d'un grand nombre d'agents.

- Trésorerie Amendes Radars (amendes forfaitaires majorées) à Rennes pour 230 à 250 emplois,
- Centre Amendes Services interrégional à Toulouse pour 100 à 130 emplois,
- Centres Prélèvement Services à Lille, Lyon et Strasbourg, pour 20 à 25 emplois chacun,
- Pôles interrégionaux d'assistance au contrôle des comptes des petites collectivités locales à Rennes et Toulouse pour 30 à 50 emplois chacun,
- **Centre National des Concours** Trésor (à moyen terme, compétence ministérielle dans le cadre du concours commun Finances) à **Lille** pour **15 à 25** emplois,
- Pôle de compétence de contrôle de la redevance à Toulouse, pour 15 à 20 emplois,

Au total, les solutions proposées représenteraient 480 à 600 emplois :

- 260 à 300 à Rennes,
- 145 à 200 à Toulouse,
- 35 à 50 à Lille,
- 20 à 25 à Lyon et Strasbourg,
- rien pour le service central et les DOM....
- **Agents "non réemployés"** : affectation dans le département ou prime de mobilité pour les volontaires,
- **Informaticiens et dactylo codeuses** : application du régime du schéma directeur informatique.
- Circonscriptions de contrôle : maintien et formation.

Maintien des rémunérations et des possibilités de promotion.

Il est vite apparu que le ministre ne se contente pas de préparer le reclassement des agents : il en profite pour tenter de faire passer des réformes de fond de l'organisation du trésor, voire du MINEFI.

Après débat, il a été décidé une autre rencontre entre le ministre et les syndicats dès la semaine prochaine, pour continuer à échanger nos points de vue.

L'ordre du jour de cette réunion, qui pourrait se tenir le 29, sera :

- l'avenir des missions et de l'organisation du Trésor.
- le volet social de la réforme de la Redevance.

Le ministre devrait s'adresser très prochainement au personnel.

Les représentants CGT

- Christophe DELECOURT, secrétaire Fédération Finances CGT,
- Didier MARGUERY, secrétaire Syndicat National du Trésor CGT,
- Hervé COUVERT, secrétaire CGT Redevance
- Martine LEBEHOT, CGT Redevance Rennes